

NOTES D'ENQUETE

PITHIVIERS (45) 24.01.1981

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés «C » en 1981 par le GEPAN.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 24 janvier 1981, à 9h10, un témoin circulant en voiture dans les rues de PITHIVIERS (45) remarque la présence dans le ciel d'un objet de forme sphérique semblant animé d'un mouvement de rotation sur lui-même. Le PAN disparaît alors que le témoin longe un talus.

Contactée à 9h45, la gendarmerie se rendra aussitôt sur les lieux. Aucune autre information n'a pu être recueillie sur ce phénomène.

3 – REEXAMEN DU CAS

La description des lieux d'observation et du PAN sont très précises, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas.

L'observation s'est faite entre les communes de Bonzouville-en-Beauce (45) et Pithiviers (45), plus précisément l'axe passant par la ferme de la Grange du Bourreau, correspondant à la Route de Bouzonville-en-Beauce et la Rue de la Maison Rouge dans Pithiviers même. Grâce aux indications fournies par le témoin et au plan dressé par la gendarmerie, il est possible de reconstituer l'itinéraire du témoin sur Géoportail (Figure 1).

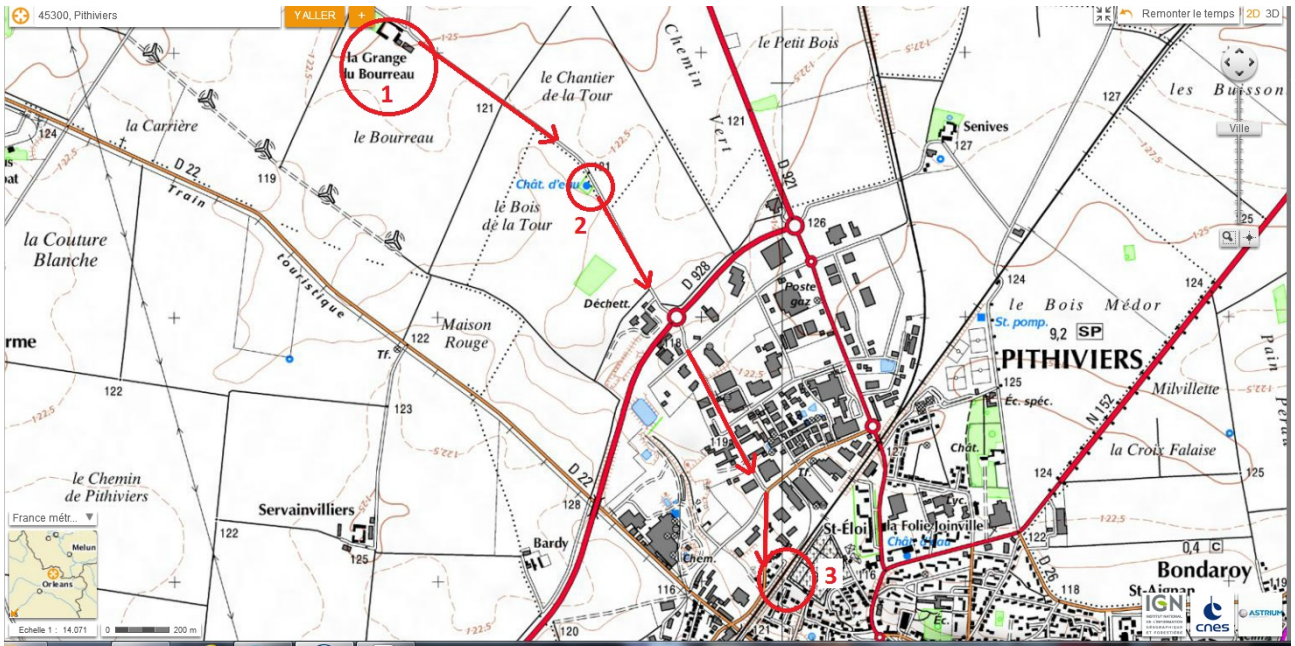


Figure 1 : Géoportail – reconstitution du trajet du témoin
(1 : Grange ; 2 : Station de pompage ; 3 : Talus)

Le PAN est repéré par le témoin quand ce dernier se situait entre la Grange du Bourreau et la station de pompage (en fait, un château d'eau) de Pithiviers. Le témoin traverse ensuite la zone industrielle située juste au Nord de Pithiviers. Arrivé rue de la Maison Rouge, le témoin perd de vue le PAN, car celui-ci est caché par le talus de la voie de chemin de fer. La hauteur de ce talus est de 5 mètres, d'après le plan de la gendarmerie. Grâce à l'option Street View de Google Maps, il est possible de se faire une idée des lieux d'observations (Figures 2 et 3).



Figure 2 : Street View – reconstitution du lieu d'apparition du PAN



Figure 3 : Street View – reconstitution du lieu de disparition du PAN

Il est à noter que durant toute l'observation, le PAN est resté du côté gauche de la route, à l'avant du témoin (« *Il est toujours resté devant moi et à ma gauche* »), ce qui permet de déduire que le PAN se situait vers le Sud-Est.

Le PAN est décrit comme étant une boule de couleur jaune feu, avec une auréole de la même couleur mais plus atténuée. Cette auréole a disparu après que le témoin ait effectué une courbe vers la droite, avant de réapparaître un peu plus tard. Cette auréole faisait d'abord le tour de la boule, puis le quart. L'auréole tournait autour de la boule, qui elle-même tournait sur elle à grande vitesse. Ces rotations s'effectuaient dans le même sens, à savoir celui des aiguilles d'une montre. Au cours de ces rotations, des nuances à peine perceptibles de couleur étaient visibles sur la boule. Durant toute l'observation, le PAN n'a ni changé de forme ni de couleur.

Au niveau de la météo, le témoin indique qu'au moment de l'observation, il y avait du brouillard. La gendarmerie notera pour ce brouillard une visibilité de 200 mètres. Quand les gendarmes se sont déplacés sur les lieux, ils ont constaté la présence du Soleil. Ces données sont confirmées par la station météorologique d'Orléans – Bricy (45), distante de 38 km, indique la présence de brouillard au cours de la journée du 24 janvier 1981, mais avec un ciel visible et un brouillard devenu plus mince en cours de matinée (Figure 4).

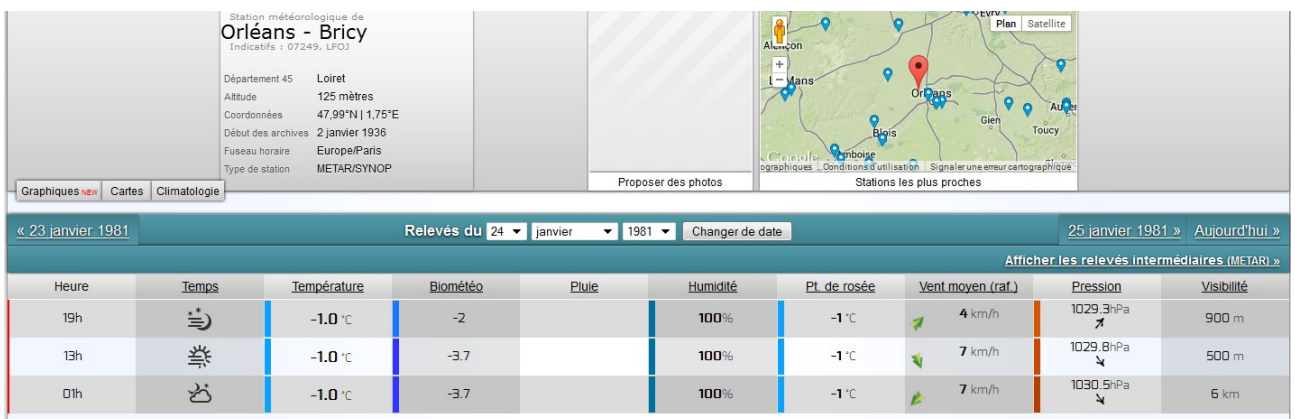


Figure 4 : Infoclimat – données météorologiques de la station d'Orléans - Bricy

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

Le fait que le PAN reste plusieurs minutes dans le même secteur du ciel (puisqu'il est toujours à gauche de la route) tout en semblant suivre le témoin est cohérent avec une méprise astronomique.

La description fournie par le témoin permet même d'envisager le type d'objet astronomique à l'origine de la méprise : le Soleil, vu à travers le brouillard. Le PAN est en effet décrit comme une « boule de couleur jaune feu », caractéristique de l'aspect du Soleil vu à travers du brouillard plus ou moins épais. Il est d'ailleurs à noter que quand le témoin s'arrête juste après la disparition du PAN, elle remarque un éclat de lumière qui selon elle, venait peut-être du Soleil. Cela démontre la proximité apparente du PAN et du Soleil.

Une reconstitution sur Stellarium pour Pithiviers (coordonnées : 48°10'21" Nord, 2°15'09" Est) montre effectivement la présence du Soleil, à 5° de hauteur angulaire au Sud-Est le 24 janvier 1981 à 9h10 (Figure 5).

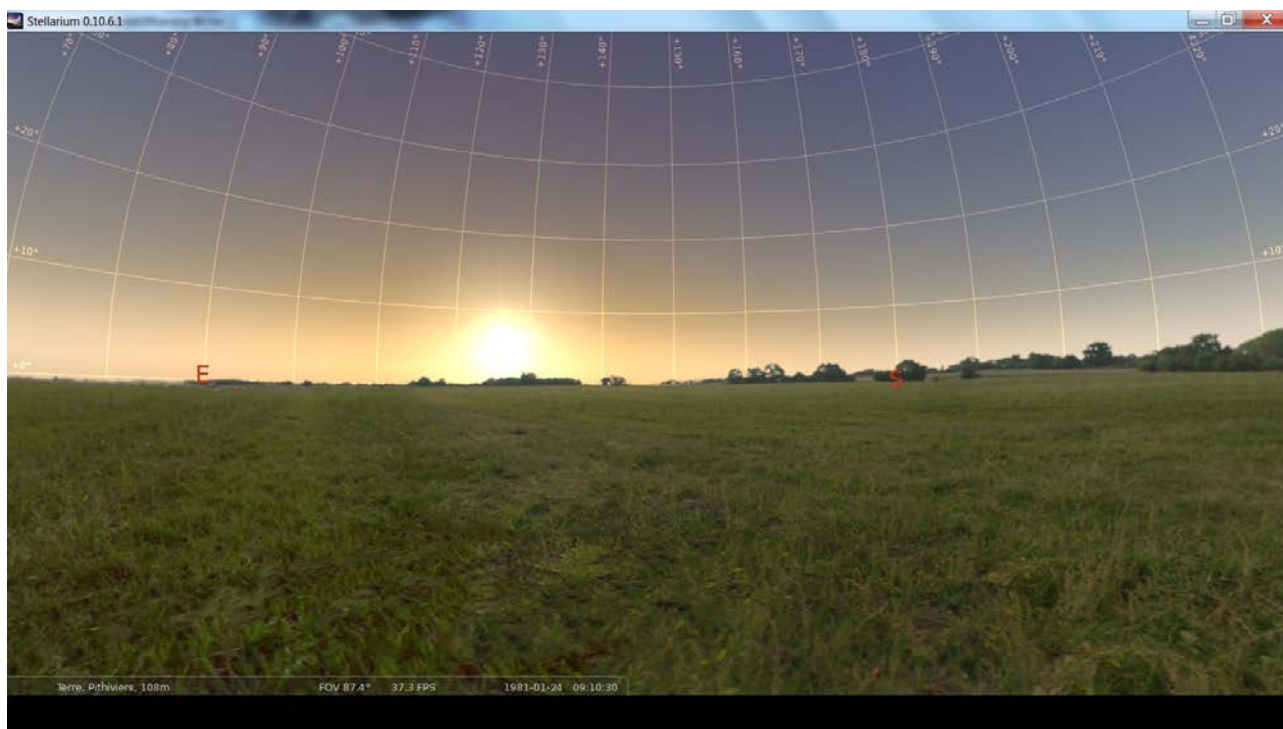


Figure 6 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec le Soleil est confirmée par la couleur jaune du PAN et son aspect non éblouissant, caractéristique du Soleil quand il est bas sur l'horizon. De plus, il est à noter qu'en fin d'observation, le PAN est masqué par le talus de la voie de chemin de fer bordant la route, indiquant que le PAN était à une faible hauteur angulaire.

Enfin, il est à noter que la gendarmerie de Pithiviers, contactée très peu de temps après l'observation, remarque que la position du PAN était proche de celle du Soleil au moment de l'observation.

L'auréole arborée par le PAN peut parfaitement s'expliquer par un phénomène optique de type halo solaire, cette hypothèse étant largement cohérente avec la présence du brouillard. L'évolution de

cette auréole ainsi que les effets de rapprochements et d'éloignements apparents du PAN peuvent quant à eux s'expliquer par les variations d'épaisseur du brouillard, masquant plus ou moins le disque solaire.

Il est à noter que le témoin ne mentionne la présence que d'un seul objet lumineux, alors qu'il aurait logiquement dû voir deux objets proches l'un de l'autre, si le PAN n'était pas le Soleil. La parfaite cohérence entre la position vraie du Soleil et celle du PAN ne laisse pas de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est moyennement consistant (un seul témoin), la description du PAN observé est précise. La sincérité et la crédibilité du témoin n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : le Soleil, vu à travers le brouillard.

De plus, le Soleil était bien présent dans la zone du ciel observée, ainsi que le brouillard.

Ce n'est pas la perception visuelle du témoin qui est en cause, mais l'interprétation que le témoin fait de son observation à travers son ressenti (étonnement, conduite à travers le brouillard).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise avec le Soleil vu à travers le brouillard.